

Réussite en licence : comment l'Université de Bordeaux avance sur la désannualisation grâce au NCU

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°276168 - Publié le 11/01/2023 à 17:45

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 13/01/2023 à 09:04



© Conférence des présidents d'université – Université de Bordeaux

« Cette transformation pouvait faire peur par son ambition, mais nous nous sommes donnés dix ans pour l'atteindre. Commencer par des expérimentations pour faire preuve de concept a été déterminant et a levé certains blocages, car on a pu démontrer aux collègues que cette ambition était réalisable. Dès lors, cela a créé une mobilisation, qui est la clé de la réussite du projet », déclare Pascal Lecroart, vice-président formation et vie universitaire de l'Université de Bordeaux, à News Tank le 05/01/2023.

Il revient sur le projet NewDeal, labellisé NCU (Nouveaux cursus universitaires) en 2017 et qui a fait l'objet d'un rapport intermédiaire du jury en octobre 2022. Celui-ci pointe « l'ambition » et les réussites de ce projet qui repose notamment sur le principe d'une forte personnalisation des parcours de licence, et d'une désannualisation. « Les étudiants sont inscrits en licence, pas en L1 (Licence 1), L2 (Licence 2) ou L3 (Licence 3). Cela n'empêche pas d'aller vers les 60 ECTS (European Credits Transfer System) par an, mais pas tous au même moment pour tous les étudiants », précise [Achille Braquelaire](#), directeur du programme.

« Maintenant quand des projets de nouvelles formations se créent, les collègues pensent NewDeal, par exemple avec le CPES (Cycle pluridisciplinaire d'études supérieures) qui est décliné chez nous sous forme d'une mention de licence "sciences et société". Derrière il y a une communauté qui se mobilise », ajoute-t-il

Le projet comporte aussi un fort focus sur les SI (Système d'information). « 40 % des moyens du projet y sont consacrés, car il s'agit d'opérer le suivi de ces parcours personnalisés ». Il faut aussi que les outils et données spécifiques liés à ce nouveau modèle soient « complètement interopérables avec PC-Scol Pégase », le SI dédié à la scolarité en cours de création.

Un point pour lequel l'université souhaiterait obtenir des moyens supplémentaires du MESR (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche), notamment dans le cadre des futurs COMP (Contrat d'objectifs, de

moyens et de performance). « On se positionne sur cette idée avec la volonté de fixer des objectifs raisonnables et ambitieux », indique Pascal Lecroart.

Aller vers plus de souplesse dans l'organisation du « cheminement » des étudiants

« La réussite en licence est le point central du projet, et pour cela nous avons souhaité agir de manière conjointe et systémique sur les cursus pour aller vers quelque chose de plus modulaire », indique Achille Braquelaire.

« Nous avons travaillé l'organisation du "cheminement" des étudiants - pour reprendre le terme québécois - avec une plus grande personnalisation du contenu. Chacun est organisé avec une part socle, une part personnalisation et une part ouverture. Cela donne de la souplesse :

- en permettant des combinaisons de disciplines qui répondent à des besoins de compétences,
- en adaptant une partie des enseignements aux objectifs visés à l'issue du programme de formation,
- et en laissant également un espace pour l'enrichissement personnel de chaque étudiant. »

Une souplesse qui passe aussi par le fait de sortir des 60 ECTS par an. « Les autres grands principes sont l'ancrage socio-économique et sociétal des formations visant la professionnalisation et l'implication et la responsabilisation des étudiants, à travers notamment le recours à des pédagogies actives, pour rendre l'étudiant davantage acteur de sa formation et de son orientation. »

Pascal Lecroart ajoute : « Il y a une forte dimension d'accompagnement, notamment à travers le directeur d'études. Il s'agit d'environner l'étudiant, sans l'enfermer, et surtout de l'impliquer. Par exemple, nous avons lancé l'idée de construire avec des étudiants une UE (Unités d'enseignement) sur la démocratie universitaire (ce qui pour eux donne lieu à des ECTS) : les étudiants étaient ravis d'avoir la parole et d'être considérés comme des partenaires. On a aussi mis en place le comité des étudiants où ils peuvent échanger, donner leur avis, faire des propositions. »

Avancer sur tous les sujets en même temps

De nombreux principes de NewDeal se retrouvent dans la loi ORE (Orientation et réussite des étudiants), élaborée un an et demi après l'obtention du NCU par l'Université de Bordeaux.

« Cela nous a confortés dans l'idée qu'on ne s'était pas trompé. Et nous allons même un peu plus loin que l'arrêté licence. En revanche, le calendrier politique est sur une autre temporalité ; sur de telles transformations, avoir des objectifs à deux ans est impossible », indique Achille Braquelaire.

Interrogé sur les chantiers prioritaires, Achille Braquelaire répond : « Nous devons faire tout ce que nous avons écrit, mais certaines actions plus complexes méritent plus d'attention comme le fait de travailler sur l'alignement pédagogique. Pour cela nous nous inspirons beaucoup de ce que fait l'Université catholique de Louvain. Pour le fait de "désannualiser" : des disciplines ont commencé à faire des enseignements décorrélés des années de formation au sens L1/L2/L3, mais l'enjeu est de passer à l'échelle. »

« Nous avons fait le choix d'avancer simultanément sur tous les sujets, pour n'en laisser aucun derrière, tout en saisissant les opportunités. Notre rôle est de rendre les choses possibles, mais pas d'aller expliquer à chaque enseignant ce qu'il doit faire. »

Sur l'important volet des SI, « nous avons deux sujets :

- disposer d'un outil qui décrit les cursus tels qu'on les conçoit, permettant notamment une articulation des progressions aux acquis de l'apprentissage et pas à l'annualité ;
- avoir un tableau de bord permettant de construire et de suivre le parcours de chaque étudiant, faisant apparaître les différentes dimensions du cadrage (équilibre des parts, personnalisation, prise en compte des compétences transversales, etc. »

Le pilotage pour infuser le projet dans tout l'établissement

Si le projet a créé de la mobilisation en interne, Pascal Lecroart estime que c'est lié à « un alignement des planètes ».

« Deux ans après avoir lancé NewDeal, nous sommes entrés dans le travail d'accréditation de l'offre de formation 2022-2028, et tout le travail réalisé en amont a conforté l'idée d'ancrer ces grands principes du NCU dans l'offre.

Cela a fait l'objet d'un travail à tous les niveaux : présidence, collèges ou instituts de formation et mentions pour aboutir à ce que chaque responsable de mention produise une feuille de route pour dire comment il allait adapter sa formation à ce nouveau cadre. »

Ainsi, la gouvernance de l'université se concentre « sur l'accompagnement des équipes et le suivi des feuilles de route. Mais il est im-

portant de préciser quel doit être le rôle de chacun : celui d'un VP (Vice-président(e)), d'un directeur de collège, d'une unité de formation et d'un responsable de mention », indique le VP.

Il indique qu'une dizaine de services centraux de l'université sont impliqués dans le projet : « Notre rôle est de coordonner leur accompagnement, de faire remonter les besoins et de trouver des solutions. »

« Par ailleurs, nous souhaitons mobiliser la direction des partenariats et entreprises sur le volet de la professionnalisation. Ce n'est pas une évidence, car aujourd'hui elle a un positionnement plutôt sur la recherche, mais on est convaincu que leurs compétences pourront aider. »

Pour Achille Braquelaire, cette mobilisation vient aussi de l'intégration des personnels recrutés sur le projet dans les services, « et pas dans une cellule NewDeal. Ces personnes se concentrent sur les choses compliquées à faire avancer, et servent d'accélérateur et d'amplificateur pour diffuser le projet. De même, le comité de pilotage est très intriqué et fonctionne avec le service pédagogie. C'est devenu le programme de l'établissement. »

5 M€ pris sur l'Idex (Initiative(s) d'excellence) pour compléter

Dans le cadre de la labellisation NCU, le projet NewDeal a reçu 10 M€. « On ne prévoit jamais au départ tout ce dont on aura besoin. On a été plutôt modestes dans notre demande. Mais on a la chance d'être Idex, ce qui nous a permis de rajouter 5 M€ sur fonds propres ».

« On se rend compte quand même qu'il manque une part sur l'accompagnement des équipes pédagogiques, pour laquelle il y a une demande grandissante. On a besoin d'appuis de personnes-ressources qui n'entrent pas forcément dans les critères ANR, comme des postes en scolarité. »

Mesurer la réussite éducative : des indicateurs à construire

Alors que le projet est arrivé à la moitié du chemin, des effets sont-ils déjà mesurables en matière de réussite ? « Nous n'avons pas encore finalisé ce sujet, car on veut que ce soit de vrais outils de pilotage et pas juste de reporting. Ils doivent refléter le contrat de l'étudiant : or, si tout le monde est d'accord pour le faire, au niveau des remontées on n'y est pas encore », indique le directeur du programme.

« Il y a aussi l'enjeu des étudiants qui sont partis et ont réussi ailleurs, ce qui mériterait d'y figurer, mais cela demande beaucoup de travail de suivi. On a un observatoire dont une partie des enquêtes consistent à aller retrouver ces étudiants. »

D'autant que les outils actuels ne sont pas adaptés, voire contre-productifs. « Au départ quand on a regardé les chiffres de réussite en L1, on a vu qu'ils étaient en baisse parce que les parcours "oui si" de L1 en deux ans avaient été comptabilisés comme des redoublements. Alors qu'on était sur une dynamique de réussite où l'étudiant avait validé ses 30 ECTS de l'année, comme prévu au départ dans son contrat pédagogique de réussite ! », indique Pascal Lecroart.

Il indique que de premiers retours d'évaluation des étudiants existent, « mais sur un ou deux ans, donc ça reste à consolider. Par exemple, en licence de chimie, il y a un retour très positif sur le recours à la pédagogie inversée qui permet de développer la personnalisation de la formation et la formation de groupes pour l'enseignement en anglais. Cela permet de mieux préparer les étudiants à une éventuelle mobilité internationale. Le seul aspect négatif pointé est le rythme de travail soutenu sur cette modalité d'enseignement, ce qui peut faire penser qu'il ne sera pas possible que tout le monde fasse de la pédagogie inversée en même temps, et demande donc une coordination inter-UE. »

« On ne veut pas se contenter de la réussite académique. Pour nous, il s'agit d'un alignement entre le projet de l'étudiant, sa capacité à le mettre en œuvre et comment il se concrétise après la formation. On parle là de réussite éducative et c'est plus difficile à mesurer, car plus qualitatif », indique Achille Braquelaire.

Une répliquabilité relative

Alors que le jury ANR (Agence nationale de la recherche) encourage l'État à diffuser le modèle de NewDeal à d'autres établissements, se pose la question de la répliquabilité. « Notre projet a été construit en fonction de nos caractéristiques, donc il n'est pas certain qu'il soit exactement répliquable », indique Pascal Lecroart.

« Ce qui est important ce sont les objectifs, partager ce qui a marché ou pas, les solutions techniques pour faire gagner du temps à des établissements intéressés par les parties transposables du projet. Là où on veut avancer en revanche, c'est la visibilité de cette réussite vis-à-vis de l'extérieur. »

Selon Achille Braquelaire, la désannualisation des formations est un sujet « qui frémit ailleurs. Si toutes les universités qui y réfléchissent échangent, cela va accélérer le mouvement, mais on ne peut pas imaginer que tout le monde avance d'un même

pas, pour des raisons de taille, de disciplines, d'organisation, etc.

Sur le SI en revanche, on est destinés à partager le même outil, donc il faudra bien prendre en compte, d'une manière ou d'une autre, les spécificités de chaque établissement. »

Une évaluation positive par le jury international « qui conforte que c’est une transformation systémique qui prend du temps »

Dans son rapport d'évaluation, le jury international indique n'avoir trouvé « aucun point faible » au projet, donnant un « avis très positif », et estimant qu'il s'agit d'un « démonstrateur des NCU » appelant même à augmenter sa dotation.

« Ce type de rapport, par un jury international piloté par l'ANR, est très important pour la reconnaissance de l'investissement des collègues. Et cela permet de voir écrit noir sur blanc que nous sommes sur la bonne voie », réagit Pascal Lecroart.

« Ils ont voulu montrer que nos choix, qui peuvent paraître décoiffants, sont les bons, et qu'on ne se contente pas de faire ce que demande la loi ORE, par exemple avec la désannualisation. Ils évoquent presque une trentaine de points forts, ce qui conforte l'idée que c'est une transformation systémique.

Ils confortent, valident et nous encouragent à poursuivre, même si l'ambition peut retarder les effets. En France, on tend en matière de transformation pédagogique, à faire des choses qui se voient, qui vont vite, mais sans véritable passage à l'échelle. Si on veut le faire, cela prend du temps », ajoute le directeur du programme.

Selon le VP, l'université a aussi eu d'autres retours informels sur cette démarche, confortant cette idée.

« Je sais que certains experts du Hcéres (Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) dans le cadre de la procédure d'accréditation, ont indiqué avoir été impressionnés, notamment parce que pour la nouvelle offre, nous n'avons pas fait remonter les maquettes, mais les objectifs des formations et les feuilles de route. Cela a permis de passer à un vrai processus d'accréditation, et cela participe à une stratégie d'amélioration continue. »



Université de Bordeaux

Catégorie : Université

Adresse du siège

351 cours de la Libération
33405 Talence Cedex France

Général

Date de création	2014, issue de la fusion des universités Bordeaux 1, Bordeaux 2 et Bordeaux 4
Statut	EPCSCP (Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel)
Tutelles	Ministère chargé de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
Implantations (dont siège)	Bordeaux (siège), Périgueux, Agen, Bayonne, Dax

Composantes	• 4 grands collèges : Droit, science politique, économie et gestion / Sciences de la santé / Sciences de l'homme / Sciences et technologies • IUT, • Institut des sciences de la vigne et du vin • Ecole supérieure du professorat et de l'éducation.
PIA	Idex Bordeaux
Présidence	Président : Dean Lewis (élu le 24/01/2022)

Effectifs étudiants

2006-07	45 086
2007-08	44 524
2008-09	47 139
2009-10	47 631
2010-11	47 051
2011-12	48 792
2012-13	49 655
2013-14	50 290
2014-15	50 062
2015-16	50 702
2016-17	50 824
2017-18	51 677
2018-19	51 736
2019-20	55 681
2020-21	52 624

Source(s) : Open Data Esri

Inscriptions principales et secondes (source : Open data du Mesri)

Effectifs de doctorants contractuels

2012-13	399
2013-14	423
2014-15	437
2015-16	470

2016-17	502
2017-18	526
2018-19	502
2019-20	493

Source(s) : Open Data Mesri

Effectifs E-C titulaires

2010-11	1 563
2011-12	1 552
2012-13	1 570
2013-14	1 566
2014-15	1 565
2015-16	1 547
2016-17	1 557
2017-18	1 535
2018-19	1 534
2019-20	1 515

Source(s) : Open Data Mesri

Maîtres de conférences et professeurs des universités exclusivement.

Produits encaissables (M€)

2014	440,6 M€
2015	466,1 M€
2016	465,6 M€
2017	453,5 M€
2018	460,0 M€
2019	491,9 M€
2020	475,7 M€
2021	492,2 M€

Source(s) : Open data Mesri

Les produits encaissables correspondent aux produits de fonctionnement de l'exercice qui se traduisent par un

encaissement (à différencier des produits sans flux de trésorerie). Ils comprennent essentiellement : • la subvention pour charges de service public ; • les ressources propres.

Dépenses de personnel (M€)

2014	330,0 M€
2015	339,1 M€
2016	344,7 M€
2017	350,5 M€
2018	350,7 M€
2019	362,9 M€
2020	358,2 M€
2021	360,8 M€

Source(s) : Open data Mesri

Fonds de roulement (en jours)

2013	27,1
2014	31,0
2015	27,1
2016	32,1
2017	42,0
2018	43,2
2019	27,9
2020	56,9
2021	38,8

Source(s) : Open data Mesri

Fonds de roulement en jours de charges décaissables

Résultats PIA

Excellences	Vague 1 (2017) : 24,4M€
NCU	Projet NewDEAL (2017) : 9,7M€
EUR	Vague 1 (2017) : 16,22M€ pour 1 projet
AMI CMA	Vague 2 (2022) : 13,38M€ pour 3 projets

Fiche n° 1603, créée le 10/03/2014 à 03:11 - Màj le 20/02/2018 à 10:08

© News Tank Éducation & Recherche - 2023 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »